

ATTESTATION DE DEPOT DE CAPITAL POUR LES SOCIETES

Nous soussignés, Caisse d'Épargne et de prévoyance Normandie dont le siège social est situé au : 151 rue d'Uelzen, 76230 Bois-Guillaume agissant comme dépositaire des fonds provenant des souscriptions en numéraire en vue de la création du capital de la société ci-dessous mentionnée :

Forme juridique de la société : ☐ S A R L ☒ S A S ☐ S A ☐ AUTRE
Dénomination sociale : A2R BESSIN Montant du capital social : 1000,00 €
Nombre d'actions créées : 100 Montant nominal de l'action : 10,00 €
Adresse du siège social : 5 CHEMIN DE LA ROQUE 14400 TOUR EN BESSIN
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de sous le n° (pour les augmentations de capital uniquement)

☒ CONSTITUTION DE SOCIETE

ATTESTONS :

- Que la liste fournie des futurs actionnaires mentionne pour chacun d'eux : le nombre d'actions souscrites, la valeur totale de la souscription et le montant du versement effectué pour première libération.
- Que la somme déposée le : 11 JUILLET 2024 par MONSIEUR URIEN GILLES en compte bloqué dans nos livres ouvert sous le n° : 00200 08002943267 au nom de la société en formation, représentant la partie libérée des souscriptions en numéraire, correspond à celle énoncée dans le document sus-indiqué, soit : MILLE EUROS 1000,00 € (en chiffre et en lettres).

ANNEXONS au présent certificat une copie de la liste des futurs actionnaires souscripteurs d'actions en numéraire de la société en formation (extrait du projet de statuts).

Ces fonds resteront indisponibles jusqu'à l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés et présentation à la CAISSE D'ÉPARGNE NORMANDIE d'un original de l'extrait K bis délivré par le Greffe du Tribunal de Commerce.

☐ AUGMENTATION DE CAPITAL

ATTESTONS :

- Que la somme de : € (en chiffre et en lettres), déposée le : par représentant la partie libérée des nouvelles souscriptions correspondant à l'augmentation de capital social de la société, a été déposée ce jour en compte bloqué dans nos livres ouvert sous le n° : 00 08

Cette somme représente les apports des actionnaires ainsi répartis :

M URIEN GILLES	Apport :	1000,00 €
M	Apport :	€
M	Apport :	€
M	Apport :	€
M	Apport :	€
M	Apport :	€
M	Apport :	€

ANNEXONS au présent certificat une copie de la liste des actionnaires souscripteurs d'actions nouvelles en numéraire de la société (copie du bulletin de souscription).

Le retrait de ces fonds peut être effectué par un mandataire de la société après établissement du certificat du dépositaire et constatation par l'assemblée générale de la réalisation de l'augmentation de capital.

Fait à CAEN, le 11/07/2024 pour servir et valoir ce que de droit.

Le représentant de la CAISSE D'ÉPARGNE NORMANDIE
(Cachet et signature)



Exemplaire 1 : Client – Exemplaire 2 : Agence

(1) Rayer la mention inutile